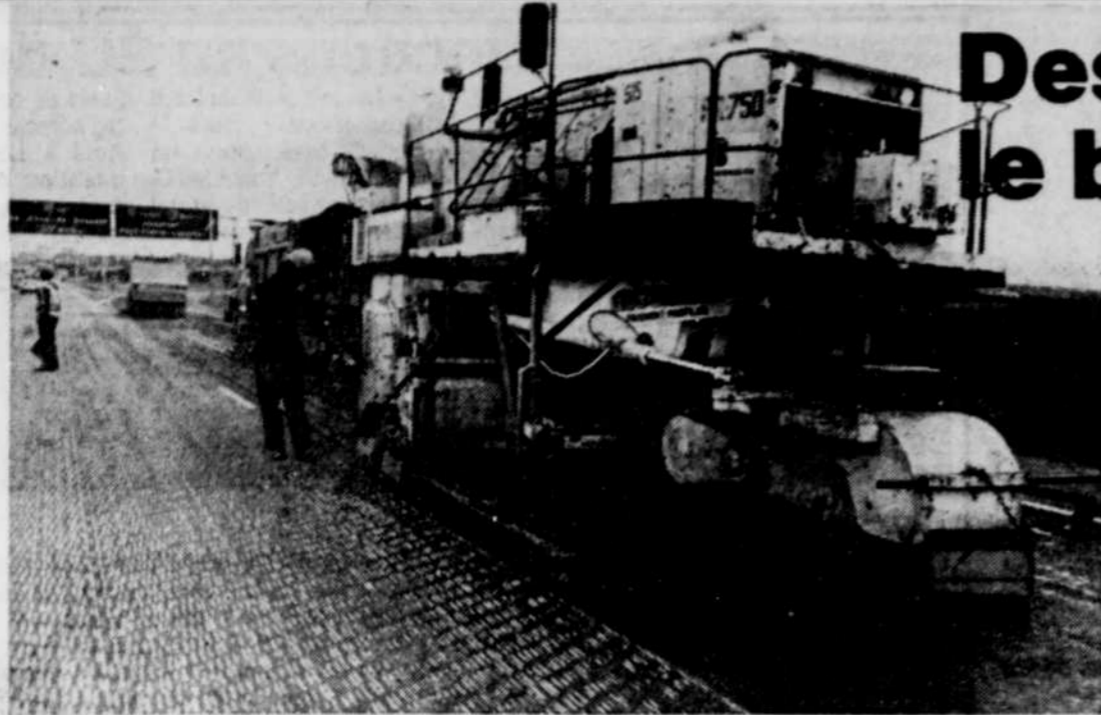


QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Bacs: carte 1984 bientôt

La validité des laissez-passer pour les traversiers Québec-Lévis et Sorel-Saint-Ignace-de-Loyola est prolongée du 15 au 18 septembre inclusivement. Le renouvellement des laissez-passer pour 1983-1984 est commencé depuis la semaine dernière, au coût de \$5 et sous présentation de la carte d'assurance-maladie du Québec.



L'asphalte neuve du boul. Laurentien a été passée au "planeur".

Des travaux imprévus sur le boulevard Laurentien

par Pierre MARTEL

Bon nombre d'automobilistes ont dû être surpris, mercredi matin, en empruntant le boulevard Laurentien dans la section comprise entre le boulevard Hamel et le boulevard Lebourgneuf. En effet, un appareil appelé "roro-mille" grattait la surface de l'asphalte neuve qui avait été posée au cours des deux premières semaines d'août.

Un appel téléphonique auprès du ministère

des Transports du Québec a permis d'apprendre qu'une inspection effectuée après la pose de la couche neuve s'est traduite par un refus d'accepter les travaux tels qu'exécutés par la firme PEB.

L'entreprise a donc dû corriger la situation à ses frais. "En fait, l'asphalte neuve était beaucoup trop glissante. Nous avons donc exigé de l'entrepreneur qu'il prenne les dispositions pour rendre la surface plus rugueuse, de façon à rendre cette section du boulevard Laurentien plus sûr", a expliqué un porte-parole du ministère, M. Roland Charbonneau.

Au cours de la journée d'hier, on a donc soumis la section du boulevard au travail d'un "planeur". M. Charbonneau a précisé qu'il n'y aurait pas de pose d'une nouvelle couche d'asphalte.

Succès du Club d'initiation aux média de Lévis

Le Club d'initiation aux médias, un organisme qui a son siège social au 109 de la rue Commerciale à Lévis, a du succès avec ses ateliers intitulés "Jeunes téléspectateurs actifs". L'expérience a d'abord intéressé les enfants qui fréquentent l'école Bonne-Entente, à Sainte-Foy, puis une centaine de jeunes des terrains de jeux de Lévis, pendant l'été qui vient de se terminer. Ces jeunes ont appris à réaliser une émission de télévision et à se faire plus critiques devant le petit écran. Cet automne, le Club d'initiation aux médias étend notamment son action dans la région de Montréal. La direction de l'école élémentaire Saint-Clément, de Ville Mont-Royal, lui en fournit l'occasion.

Subventions dans Montmorency

Dans le cadre du programme de relance de l'initiative municipale pour l'emploi (PRIME), la circonscription de Montmorency recevra \$436,280. C'est ce que vient d'annoncer le député de Montmorency et ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard.

Le montant de \$436,280 se répartit

comme suit, entre neuf municipalités: Saint-Pierre (\$35,000), Sainte-Famille (\$12,950), Saint-François (\$35,000), Saint-Jean (\$30,000), Saint-Laurent (\$110,250), Sainte-Pétronille (\$40,000), L'Ange-Gardien (\$45,860), Sainte-Bridgette-de-Laval (\$40,840) et Beauport (\$86,840).

La gamme des projets s'étend de l'administration à l'urbanisme, en passant par la promotion économique et culturelle, le développement touristique, l'information aux citoyens, les loisirs socio-culturels, les travaux d'entretien et d'aménagement, la sécurité et la protection, ainsi que le recensement municipal.

LA VIE COMMUNAUTAIRE
par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Anciens combattants

La réunion générale des anciens combattants aura lieu dimanche à 9h30, à la salle des Chevaliers de Colomb, 125, 80e Rue est à Charlesbourg. Pour détails, composez 623-4989 ou 628-2467.

Aquaforme

Des cours de natations pour dames seront donnés en après-midi les lundis ou mardis. Celles qui le désirent pourront se préparer à leur accouchement en s'inscrivant à "Aquaforme périnatal". Pour renseignements, joindre Serge Lefrançois à 842-1923.

Coloris

Les Coloris reprennent leurs activités les mardis de 19h à 21h, au sous-sol de l'église Saint-Rodrigue, 4760, 1ère Avenue à Charlesbourg. L'inscription se fera mardi prochain. Pour détails, composez 626-0489.

Danseries

Les Danseries offrent à la population de la région de Québec différents ateliers, comme la danse traditionnelle québécoise, l'harmonica, le violon et l'accordéon traditionnels, la gigue, le call, la danse folklorique internationale, la danse pour enfants. La période d'inscription au centre récréatif Couillard, 13 rue Couillard, se terminera dimanche. Pour détails, joindre Janielle Martineau à 843-2507.

Patro Saint-Vincent

Le Patro Saint-Vincent, au 804 côte d'Abraham, prendra les inscriptions pour ses activités sportives, culturelles et sociales demain de 19h à 21h et samedi de 9h à 16h30. Pour plus de détails, composez 525-7178.

Personne d'abord

Le mouvement Personne d'abord du Québec métropolitain (personnes adultes avec un handicap mental) tiendra sa réunion générale annuelle dimanche de 9h à 15h, au Patro Roc-Amadour, 2301, 1ère Avenue. Pour détails, joindre Hélène Bernier ou Hélène Caron à 529-9716.

Québec

Le Cercle Cervantes-Camoens tiendra une soirée, lundi, où M. Henri Dorion, ancien délégué du Québec au Mexique, prononcera une causerie en espagnol, à 20h30, au pavillon De Koninck de l'université Laval, sur le sujet: "Québec, partie intégrante de l'Amérique Latine". Pour détails, joindre Jeannine Plante à 661-0478 ou à 683-1961.

Visite de foyers

Des personnes engagées dans le projet visant à réaliser un portrait socio-économique du quartier Saint-Jean-Baptiste visiteront les foyers des paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Vincent-de-Paul pour recueillir des informations et des suggestions. Pour autres détails, composez 522-2179.

Vivre, pourquoi?

Les centres Eckankar de Lévis, 27 rue Bégin (833-3199), et de Québec, 833 rue Marguerite-Bourgeois, 2e étage (687-3029), présenteront simultanément à 20h des causeries selon le programme suivant: dimanche: "Vivre, pourquoi?", lundi: "Le réveil de la conscience" et mardi: "Découvrez les joies de la liberté intérieure". Les entrées seront libres.

Cercle de fermières

Le Cercle de fermières de Giffard prend encore les inscriptions aux activités du tissage, de la couture, de la vannerie, du tricot au crochet et à l'aiguille, de la dentelle au fuseau, du transfert d'image et de la cuisine végétarienne. Pour détails, joindre Mme Paquin à 667-1302 ou Mme Légaré à 661-0438.

Marché du travail

Une séance d'information pour les femmes qui veulent retourner sur le marché du travail aura lieu lundi à 9h30, au local 1101 du collège de Limoilou. Pour détails, composez 647-6689.

Scouts et guides

Le mouvement Scouts et Guides de Vanier fait état qu'il est encore temps de s'inscrire dans les différentes unités pour la saison 1983-1984. Pour renseignements, composez 683-0832.

Voici la première caméra parlante au monde, conçue par ... Minolta!



L'appareil Autofocus Talker AF-Sv Minolta

C'est un appareil 35 mm compact avec objectif f/2.8, qui fait à peu près tout automatiquement: chargement, embobinage, rembobinage, mise au point et exposition. De plus... il parle! Il vous dit de recharger, d'utiliser le flash s'il y a trop peu de lumière et de vérifier la distance si vous êtes trop loin! Il comprend aussi une minuterie électronique à délai de 10 secondes.

(L'appareil s'exprime en anglais seulement).

La Baie, ord. 209.99

199⁹⁹ ch.



Appareil 50 mm f/2.0 X-570 Minolta
Appareil SLR automatique 35 mm à mesurage à travers l'objectif. Vitesses électroniques d'obturateur de 1/1000 à 4 sec. Synchro de flash, minuterie LED à délai de 10 sec.
La Baie, ord. 329.99

299⁹⁹ ch.

Électroflash automatique 132PX Minolta
Pour l'appareil X-570. Tête mobile.
La Baie, ord. 99.99

89⁹⁹ ch.

Étui pour appareil X-570
La Baie, ord. 29.99

26⁹⁹ ch.



Appareil 50 mm f/2.0 XG-1 Minolta
Commande manuelle ou automatique d'exposition, posemètre ultra-clair, vitesses d'obturateur de 1/1000 à 1 sec, minuterie/témoin de pile.
La Baie, ord. 259.00

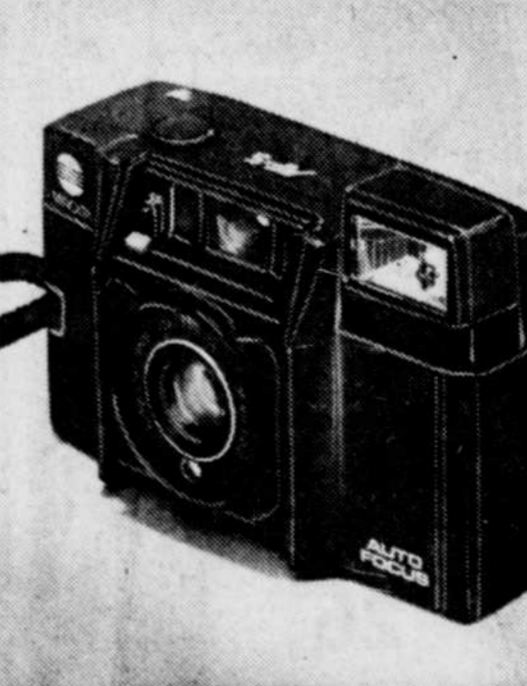
199⁹⁹ ch.

Électroflash automatique 118X Minolta
Pour appareil XG-1. Offre le choix de 2 ouvertures en fonction automatique. Vitesses d'obturation réglées automatiquement à synchro X.
La Baie, ord. 69.99

59⁹⁹ ch.

Étui pour XG-1
La Baie, ord. 29.99

26⁹⁹ ch.



Appareil automatique 35 mm AF-S Minolta
Le déroulement du film, l'embobinage et le rembobinage sont faits automatiquement. Avec flash amovible intégré. Pour film ISO 1000.
La Baie, ord. 189.99

179⁹⁹ ch.

Appareils photo, rayon 714.
En vigueur jusqu'au 17 septembre.

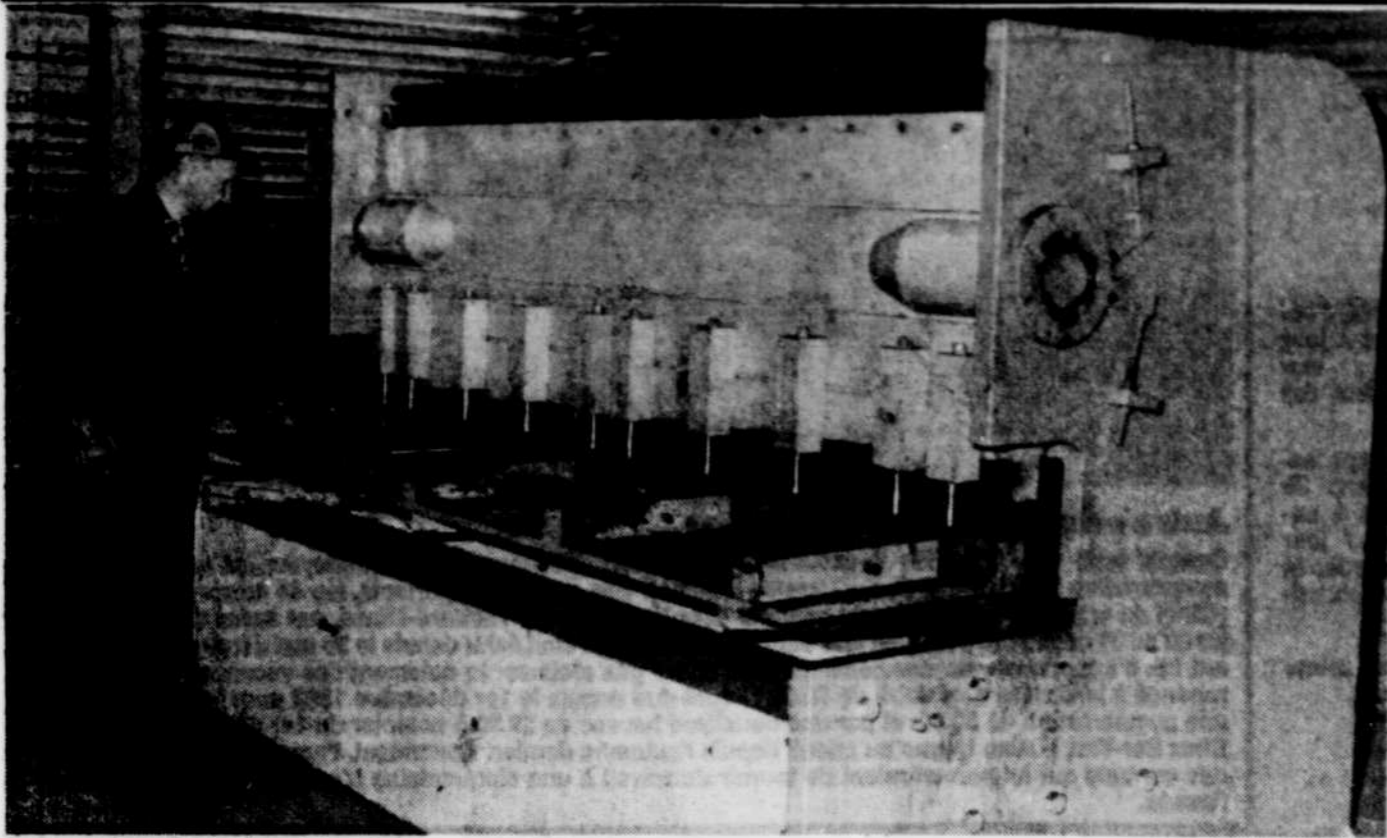


• Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy 627-5959

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
RADIO SHACK
INSERE DANS CETTE EDITION

QUÉBEC ET LES RÉGIONS



Invention à Saint-Nicolas

M. Roger Gingras, propriétaire d'un atelier d'ajustage mécanique, à Saint-Nicolas, a inventé une machine capable de couper et de piler des plaques de fer ayant jusqu'à trois quarts de pouce d'épaisseur. En quelques minutes, l'opérateur de la machine-outil peut faire basculer la partie du haut pour changer le mouvement ou remplacer les couteaux. M. Gingras a expliqué au SOLEIL qu'il lui a fallu un an de travail pour concevoir et réaliser cette machine encore unique au Canada et aux États-Unis. Elle est en usage depuis un an, l'inventeur ayant attendu d'avoir ses numéros de brevets avant de dévoiler son œuvre. Cette première machine, d'une force de 140 tonnes, mesure six pieds de hauteur sur huit pieds de longueur; elle permet des économies appréciables, tout en étant beaucoup moins bruyante et plus pratique que celles qui sont disponibles encore actuellement et dont la capacité est limitée. M. Gingras emploie déjà cinq travailleurs dans son atelier appelé à être transformé en établissement industriel.

Le Soleil, Gilles Pepin

Jeunes gens imprudents

SAINT-MÉTHODE — Les deux jeunes gens de Saint-Méthode, dans Frontenac, Michel Côté et Alain Marois, qui se sont noyés dans les eaux du lac Bolduc, le 21 mai, ont été victimes de leur imprudence. L'enquête présidée par le coroner Jacques Ferron a révélé que les jeunes hommes avaient emprunté un pédalo qui avait été remis pour la saison hivernale, de sorte que les flotteurs n'étaient pas munis de bouchons. Les flotteurs se sont remplis d'eau et Marois et Côté étaient déjà trop éloignés de la rive lorsqu'ils se rendirent compte de la situation. Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Thetford-Mines

Exposition — Dix-sept artistes de la région participent à l'exposition "Moisson d'art" qui se déroule jusqu'au 26 septembre au centre d'art de la région de l'Amiante situé dans le complexe Marie-Agnès-Desrosiers, 37 Notre-Dame sud, à Thetford-Mines. Il s'agit de la première exposition de la saison 1983-1984. Elle peut être visitée gratuitement le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche, de 13h30 à 17h, et les mardi et vendredi soir, de 19h à 21h.

Sacré-Coeur-de-Marie

Démissions — Trois conseillers municipaux du village de Sacré-Coeur-de-Marie, dans la circonscription de Frontenac, dont le mandat devait prendre fin en novembre 1985,

viennent de démissionner en moins d'une semaine. Gilles Brochu et Henriette Gilbert partent pour des raisons personnelles. Cependant, Raoul Raby abandonne pour protester contre une récente décision prise en son absence par le conseil concernant l'embauche de trois employés pour le service de déneigement en 1983-1984. La présentation des candidats pour combler ces sièges a été fixée au 25 septembre. Si nécessaire, les élections se tiendront le 9 octobre.

Thetford-Mines

Parc Frontenac — Le conseil municipal de Thetford-Mines suggère au ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'ouvrir annuellement le parc Frontenac au public le 15 mai au lieu du 23 ou du 24 juin. Selon les édiels, cette initiative permettrait à la population de bénéficier plus tôt des avantages qu'offre ce centre de villégiature: plage, voile, canotage, camping, randonnées pédestres, etc.

THETFORD-MINES — Le coroner Jacques Ferron a tenu un automobiliste de Saint-Ferdinand-d'Halifax, M. Gaétan Fréchette, âgé de 39 ans, criminellement responsable de la mort de Mme Rachel Gardner, âgée de 66 ans, de Thetford-Mines. Cette dernière a péri dans une collision d'automobiles survenue le 30 avril sur la route 265, près de Saint-Ferdinand.

Selon les témoignages entendus, la chaussée était mouillée au moment de l'impact. M. Fréchette roula à sa gauche sur la route à trois voies, lorsque son véhicule frappa un autre circulant en sens inverse et conduit par l'époux de la victime. M. Fréchette a expliqué qu'il avait dû se déplacer subitement à gauche pour éviter de frapper un chien. Le coroner n'a pas cru en cette version. Il croit difficilement que M. Fréchette puisse se souvenir avoir vu un chien, alors qu'il aurait oublié la présence de deux autres véhicules sur la route. Selon Me Ferron, M. Fréchette a fait preuve de conduite dangereuse.

Martin Pouliot, âgé de 27 ans, de Lac-Etchemin, a écopé d'une sentence de six ans de pénitencier qui vient s'ajouter à toute peine qu'il avait encore à purger. Il a reconnu sa culpabilité à deux accusations de tentative de meurtre et à une quarantaine de chefs d'accusation relativement à des vols devant le juge Charles Cliche, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.

Recherché depuis juin 1981, Pouliot avait été arrêté à son domicile de Lac-Etchemin, au début d'avril. Alors qu'il était en liberté illégale de la prison de Cowansville, il avait été vu dans une auto volée, en juillet 1981, dans la région de Saint-Malachie et deux agents de la Sûreté du Québec lui avaient donné la chasse.

Pouliot Pouliot était avec un complice qui a déjà été condamné et des coups de feu avaient été tirés en direction de l'auto des policiers sans que ces derniers ne soient blessés. Ils avaient réussi à s'échapper et à se terrer dans les bois de Saint-Malachie que la Sûreté du Québec a surveillés pendant plusieurs jours, sans pouvoir leur mettre le grappin dessus.

Une sentence de deux ans moins un jour a été imposée à Pierre-Luc Belley, âgé de 19 ans, et à Alain Lavoie, âgé de 20 ans, tous deux de Pointe-au-Pic. Les deux jeunes gens devront de plus se soumettre à une probation de deux ans.

Les deux prévenus avaient avoué leur culpabilité. Le premier avait 27 chefs d'accusation, soit 15 pour introduction par effraction et 12 pour introduction et vol. Le second avait 25 chefs d'accusation, soit 15 pour introduction avec intention et 10 pour introduction et vol.

Tous ces délits avaient été commis à Pointe-au-Pic et à La Malbaie. La sentence a été prononcée par le juge Mark Dubé. Me Mario Tremblay représentait la Couronne et Me Pierre-Paul Savard était l'avocat en défense.

Sept-Iles

Morts accidentelles — La mort des trois personnes trouvées noyées, le 15 juillet, en banlieue de Sept-Iles, a été jugée accidentelle. Le coroner, Me Raymond-Y. Gaudreault, a rendu cette décision, récemment, Ghislain Boudreault, âgé de 39 ans, de Baie-Trinité, Lucie Lachaine, âgée de 27 ans, de Sept-Iles, et Suzanne Desrosiers, âgée de 28 ans, de Sept-Iles aussi, étaient à bord d'une embarcation qui aurait fait naufrage à l'embouchure de la rivière Moisie, le 14 juillet. La première victime, M. Boudreault, a été trouvée vers 8h10 du matin le 15 juillet, sur la plage Lévesque, à Sept-Iles. Le corps avait été jeté au rivage par la marée. Les deux autres noyés ont été trouvés flottant à la dérive entre l'île aux Basques et la Petite-Boule, en face de la plage Monaghan, à Sept-Iles, dans l'après-midi du même jour, et ils portaient, chacun, une ceinture de sauvetage. L'autopsie attribue la mort de ces trois personnes à l'asphyxie par noyade. Les trois victimes travaillaient à un projet "Canada au travail" pour rédiger un guide nautique à l'intention des navigateurs de plaisance et elles étaient à bord d'une chaloupe en aluminium de quatre mètres propulsée par un moteur hors-bord. Personne n'a été témoin de la tragédie survenue dans la soirée du 14 juillet, alors que le groupe se dirigeait vers Sept-Iles, croit-on.

L'Islet-sur-Mer

Aide au musée maritime — Le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, M. François Gendron, et le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, ont annoncé l'octroi d'une subvention de \$80,000 au musée maritime Bernier, de L'Islet-sur-Mer. Cette aide financière permettra d'aménager le site extérieur du musée en vue d'y accueillir la population locale et les visiteurs. Tout d'abord, un terrain d'accueil (agora) sera conçu pour différents types de présentation. Des panneaux didactiques, identifiant la marée, les vents, la faune, le paysage et les types de navire, seront également installés en bordure du fleuve pour faciliter l'interprétation de la nature et de l'environnement. De plus, le brise-glace "Ernest-Lapointe" sera mis en valeur par des panneaux disposés à sa proximité faisant état du rôle qu'il a joué dans le développement maritime. Enfin, des aires de repos seront réparties en divers endroits sur le terrain.

Voici
la première
caméra parlante
au monde,
conçue
par ... Minolta!

L'appareil Autofocus Talker AF-SV Minolta

C'est un appareil 35 mm compact avec objectif f/2.8, qui fait à peu près tout automatiquement: chargement, embobinage, rembobinage, mise au point et exposition. De plus... il parle! Il vous dit de recharger, d'utiliser le flash s'il y a trop peu de lumière et de vérifier la distance si vous êtes trop loin! Il comprend aussi une minuterie électronique à délai de 10 secondes.

(L'appareil s'exprime en anglais seulement).
La Baie, ord. 209.99

199⁹⁹ ch.



Appareil 50 mm f/2.0 X-570 Minolta
Appareil SLR automatique 35 mm à mesurage à travers l'objectif. Vitesses électroniques d'obturateur de 1/1000 à 4 sec. Synchro de flash, minuterie LED à délai de 10 sec.
La Baie, ord. 329.99

299⁹⁹ ch.

Electroflash automatique 132PX Minolta
Pour l'appareil X-570. Tête mobile.
La Baie, ord. 99.99

89⁹⁹ ch.

Étui pour appareil X-570
La Baie, ord. 29.99

26⁹⁹ ch.



Appareil 50 mm f/2.0 XG-1 Minolta
Commande manuelle ou automatique d'exposition, posemètre ultra-clair, vitesses d'obturateur de 1/1000 à 1 sec, minuterie/témoin de pile.
La Baie, ord. 259.00

199⁹⁹ ch.

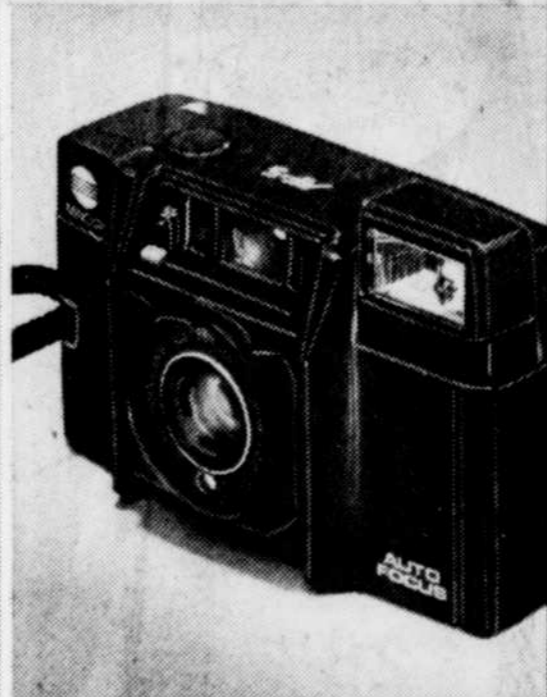
Electroflash automatique 118X Minolta
Pour appareil XG-1. Offre le choix de 2 ouvertures en fonction automatique. Vitesses d'obturation réglées automatiquement à synchro X.
La Baie, ord. 69.99

59⁹⁹ ch.

Étui pour XG-1

La Baie, ord. 29.99

26⁹⁹ ch.



Appareil automatique 35 mm AF-S Minolta

Le déroulement du film, l'embobinage et le rembobinage sont faits automatiquement. Avec flash amovible intégré. Pour film ISO 1000.
La Baie, ord. 189.99

179⁹⁹ ch.

Appareils photo, rayon 714.
En vigueur jusqu'au 17 septembre.



• Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy 627-5959

jeudi - science



L'ordinateur apprivoisé
pages D-1 à D-3

Le micro-ordinateur fait son chemin même à la campagne. Le phénomène des agriculteurs qui informatisent leur gestion et leur production est déjà connu. Installés dans un rang de Saint-Isidore de Beauce, Danielle Shaw et François Picard ont réussi ce tour de force. Aussi dans le cahier Jeudi-Science, des textes sur une petite créature qui ressemble à s'y méprendre à un certain E.T.... mais qui n'a rien d'extra-terrestre.

Québec, 1er arrêt du pape

par Jean MARTEL
envoyé spécial du Soleil
OTTAWA — C'est à Québec même que le pape Jean-Paul II descendra d'avion le 9 septembre 1984, à 14h précises, pour sa tournée canadienne. Il y restera 24 heures. Voilà ce qu'a annoncé, hier, Mgr

milieu d'arrivée, en est une qui concerne l'histoire: Québec est le premier diocèse érigé en Amérique du Nord et le siège du primat du Canada.

Après son départ de Québec, le 10 septembre, le pape ira à Trois-Rivières où il est quasi certain qu'il visitera le sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine. Le soir, il se rendra à

Montréal où il restera jusqu'au 12. Dans la métropole, il est prévu que le chef de l'Eglise se rendra à

Voir page A-2, PAPE

Autres textes,
page A-12

Henri Légaré, président sortant de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

On prévoit déjà que le pape se rendra à Sainte-Anne-de-Beaupré et se recueillera sur la tombe de Mgr de Laval, qui fut le premier évêque du Canada, au séminaire de Québec.

Mgr Jean-Guy Hamelin, vice-président de la conférence et évêque de Rouyn-Noranda, a précisé que la seule et unique raison, qui a présidé au choix de Québec comme

sondage gallup

Mulroney préféré à Pierre Trudeau

Environ deux mois après son élection à la direction du Parti conservateur et préalablement à son élection en août à la Chambre des communes, Brian Mulroney était choisi comme "le meilleur premier ministre pour le Canada", de préférence à Pierre Elliott Trudeau ou Edward Broadbent.

Sur le plan national, 32 pour 100 des électeurs aimeraient voir M. Mulroney à la tête du pays, tandis que 23 pour 100 conservent leur appui à M. Trudeau et 14 pour 100 souhaiteraient y voir M. Broadbent. Par contre, 16 pour 100 ne choisiraient aucun d'eux alors que 15 pour 100 demeurent indécis.

Sur le plan régional, M. Mulroney venait en tête dans toutes les provinces à l'exception du Québec où 34 pour 100 des intentions de vote allaient à M. Trudeau comparativement à 26 pour 100 en faveur de M. Mulroney et 5 pour 100 à M. Broadbent. C'est dans les Prairies que le taux d'intentions de vote à l'endroit du nouveau chef du Parti conservateur est le plus élevé.

Les résultats d'aujourd'hui

Voir page A-2, MULRONEY

• Mulroney, prisonnier d'un dilemme

chronique de Richard Daignault, page A-11



A la sortie de sa rencontre avec le premier ministre Trudeau, hier, M. Mulroney a été pourchassé par les journalistes.

Les Expos troisièmes

page C-1

G P Moy. Diff.

Philadelphie	76	69	.524	—
Pittsburgh	75	70	.517	1
Montréal	74	70	.514	1½
St. Louis	73	71	.507	2½



Centre hospitalier de Rimouski Démission de 32 autres spécialistes

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La situation de crise au centre hospitalier régional de Rimouski, engendrée il y a une semaine par la démission des 28 chirurgiens de l'hôpital, à la suite de l'insuffisance des services anesthésiques, connaît aujourd'hui un développement plus dramatique encore avec la démission des 32 autres médecins spécialistes de l'hôpital.

A la suite d'une réunion d'urgence tenue mardi soir, le conseil d'administration de l'hôpital a décidé de demander une rencontre

dans les plus brefs délais, avec le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, afin que des

décisions soient prises en haut lieu, pour trouver des solutions à cette

Voir page A-2, SPÉCIALISTES

André Larivière met fin à sa grève de la faim

par Claude VAILLANCOURT

C'est fini! Après 40 jours et avec 33 livres de moins, André Larivière, tout comme ses collègues pacifistes, a finalement décidé hier de mettre fin à la grève de la faim qu'il avait entreprise, le 6 août, jour du 38e anniversaire du bombardement d'Hiroshima.

Neuf personnes au total, quatre à Oakland et les autres à Paris et à Bonn, avaient entrepris ce "jeûne illimité" pour forcer les puissances nucléaires à mettre fin à la course aux armements.

Immédiatement après l'abandon de l'une des participantes, mardi, un responsable de l'organisation "Fast for Life" indiquait au SOLEIL que Larivière atteignait un état critique et qu'il était complètement déshydraté.

Tout juste quelques heures après la décision de Dorothy Granada d'interrompre son jeûne, les trois autres participants

d'Oakland, entourés de leurs conseillers, se sont réunis pour faire le point.

Hier, ils faisaient finalement connaître le fruit de leurs cogitations. "La grève de la faim a atteint son objectif", a indiqué un porte-parole des jeûneurs.

D'après ce responsable, les grévistes recevaient jusqu'à 300 lettres de soutien par jour. "De nombreuses personnes ont fait savoir qu'elles soutiendraient l'appel au désarmement nucléaire si les grévistes cessaient leur mouvement", a-t-on encore dit.

André Larivière, ces derniers jours, s'était refermé sur lui-même. Au début de son jeûne, il a multiplié les entrevues, confiant que son geste allait porter fruit.

Par la suite, il a restreint ses activités bien que son état de santé soit meilleur que celui de ses camarades grévistes.

La semaine dernière, après un mois de jeûne total, André Larivière se demandait comment

Voir page A-2, LARIVIERE



André Larivière photographié lors d'une conférence de presse que lui et ses compagnons ont donnée il y a quelques jours à Oakland.

Les maris d'Ottawa, les plus romantiques

OTTAWA (PC) — La majorité des femmes de la capitale nationale estiment que leurs maris sont les hommes les plus romantiques de la terre.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage réalisé auprès des lectrices d'Ottawa par la maison d'édition Harlequin, spécialisée dans les romans à l'eau de rose.

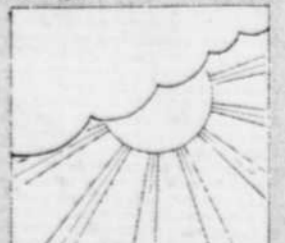
Les acteurs Tom Selleck et Paul Newman viennent aux second et troisième rangs respectivement.

Pour ce qui est de la femme la plus intéressante du globe, Jacqueline Kennedy-Onassis vient au premier rang, suivie par Lily Schreyer et la princesse Diana.

Sommaire

Annonces classées

D-5 à D-10
Arts et spectacles B-8 à B-11
Bandes dessinées C-6
Bridge D-9
Carrières et professions B-7
Décès D-11
Economie-finances C-10 à C-12
Feuilleton B-11
Horoscope D-10
Monde B-6, B-7, D-10 et D-11
Mot mystère D-7
Mots croisés D-6
Où aller à Québec B-11
Page documentaire A-13
Patron D-8
Sciences D-1 à D-3
Télévision B-8
Votre page A-15



Ensoleillé avec passages nuageux, aujourd'hui. Maximum de 16. Demain, nébulosité croissante à Québec et beau dans l'Est.

détails, page D-5



MARIE-ANDRÉE LECLERC

Je reviens...

LE RÉCIT AUTHENTIQUE
D'UNE EXPÉRIENCE
HORS DU COMMUN!
En vente partout

Stanké

A-2
SPÉCIALISTES (Suite de la première page)

crise au centre hospitalier régional de Rimouski.
Au cours de l'assemblée extraordinaire des médecins de l'hôpital tenue hier soir, et au cours de laquelle les médecins spécialistes ont décidé à l'unanimité de remettre leur démission à midi et de ne plus assurer que les soins d'urgence, les omnipraticiens ont également annoncé que si la situation n'était pas réglée d'ici lundi, ils remettraient également leur démission en bloc à compter de 8h, lundi matin.

Dans un communiqué qui fut rédigé à la suite de leur assemblée d'hier soir, les médecins du CHRR rappellent à la population que le manque d'anesthésistes crée à l'hôpital une situation qui met en danger la santé de la population. C'est ce qui a conduit les chirurgiens à remettre leur démission mercredi de la semaine prochaine, n'assurant plus que les cas d'urgence et offrant leur collaboration pour évaluer les cas admis à l'urgence.

On sait que des rencontres ont eu lieu à Montréal avec la Fédération des médecins spécialistes

du Québec, mais qu'à ce jour, ces rencontres n'ont absolument rien donné. Depuis plus d'une semaine, il ne se fait plus aucune chirurgie élective à Rimouski, et plus d'une vingtaine de cas de chirurgie ont été référés à des hôpitaux de Québec, Matane et Amqui. D'un autre côté, près de 700 rendez-vous aux cliniques externes ont été annulés.

Le communiqué émis hier soir à l'hôpital de Rimouski ajoute que les autres spécialistes de l'hôpital se voient contraints d'adopter la même attitude que celle des chirurgiens, soit celle de ne plus assumer les soins que dans les cas d'urgence. Contraints par la même situation, les praticiens généraux envisagent, dans les limites de leur exercice, de n'assumer également que les soins d'urgence à compter de lundi.

Pour la direction de l'hôpital, il est impérieux que le ministre des Affaires sociales prenne tous les moyens en son pouvoir pour trouver rapidement une solution à ce problème du manque d'anesthésistes pour le centre hospitalier régional de Rimouski.

PAPE (Suite de la première page)

l'abbatiale Saint-Joseph tandis qu'on est à préparer un rassemblement important, selon toute probabilité au Stade olympique.

De Montréal, il s'envolera vers Saint-Jean, Terre-Neuve. Son voyage dans les provinces maritimes le conduira aussi à Moncton, au Nouveau-Brunswick et à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le 14, il prendra l'avion pour Toronto; il y passera la journée du 15 et quittera la ville pour Winnipeg, le 16. Du Manitoba, il s'envolera, le même jour, pour Edmonton, en Alberta. Le lendemain, il prendra le chemin de Vancouver, d'où il partira le 18 pour Ottawa-Hull; il y restera jusqu'au 19, date de son départ pour Rome.

Un projet
Cet itinéraire constitue un projet, puisqu'il n'a pas encore reçu

l'approbation du pape. Mais tout porte à croire qu'il sera accepté. Fait à souligner, il ne comporte aucune visite dans les Territoires-du-Nord canadien. Aussi le président des évêques a-t-il précisé que les Indiens et les Inuit pourront voir le pape dans les villes mentionnées dans l'itinéraire. D'ailleurs, Mgr Légaré a ajouté que le pape lui avait fait part de son désir de rencontrer les premiers habitants du pays.

Tensions
D'autre part, il semble que la mise au point de l'itinéraire du voyage du pape a engendré des tensions entre les évêques; chaque diocèse croyait avoir les meilleures raisons du monde de recevoir Jean-Paul II. D'ailleurs, au sortir de la séance à huis clos qui s'est tenue hier à Ottawa sur la visite du pape, Mgr Maurice Couture, évêque au-

L'APA exige le rappel des autos X

MONTREAL (PC) — L'Association pour la protection des automobilistes (APA) menace d'initier un procès collectif à General Motors Canada si cette société ne procède pas au rappel de toutes les voitures X 1980 vendues au Canada.

Cette association, forte de 15,000 membres, affirme avoir reçu des dizaines de rapports de propriétaires de voiture X se plaignant que les freins arrière se bloquent, faisant faire au véhicule un tête à queue. Les voitures X de GM sont les Chevrolet Citation, la Pontiac Phoenix, la Buick Skylark et l'Oldsmobile Omega.

"Je pense que General Motors a donné systématiquement des réponses évasives aux plaintes des clients et si General Motors continue de la sorte, nous allons faire un exemple de GM", a expliqué aux journalistes hier le président de l'APA, Phil Edmonston.

Environ 1.1 million de voitures X 1980 ont été vendues en Amérique du Nord dont 100,000 au Canada, estime-t-on.

Aux Etats-Unis, le département

Le succès du 23e assure un 24e Salon du meuble

Le 23e Salon du meuble de Québec a été un grand succès pour la majorité de la centaine de fabricants qui y ont exposé quelques-uns de leurs produits. Si bien que la tenue d'une 24e manifestation du genre ne fait pas de doute pour l'an prochain, vers les mêmes dates que cette année, soit à la mi-septembre.

En effet, ce salon fut l'un où les manufacturiers ont réalisé le plus de ventes, en terme de chiffres, selon M. Gilles Giroux, 2e vice-président de l'Association des voyageurs du meuble du Québec. M. Giroux a participé lui aussi à ce salon, mais non comme membre du conseil d'administration de l'Association des manufacturiers de meuble du Québec.

Il a souligné le fait que cette exposition représente une excellente occasion pour les fabricants de rencontrer les marchands de meubles de l'Est du Québec et qu'en ce sens c'est un bon tremplin de ventes. Il est assuré aussi que l'an prochain les consommateurs auront de nouveau accès au salon comme ce fut le cas cette année pour la dernière journée. Ils peuvent alors admirer ce que les manufacturiers offrent comme nouveautés.

vernement américain a reçu 1,740 plaintes, y compris des rapports d'accidents ayant entraîné la mort de 15 personnes, en raison de la défectuosité des freins.

Quelque 240,000 voitures X ont été rappelées aux Etats-Unis. GM Canada a procédé à deux rappels dont le plus important, au mois d'avril dernier, comprenait 18,600 véhicules.

"Ce véhicule a été rappelé deux

fois et il y a encore des Canadiens qui ont trouvé que leur problème n'était pas réglé, et d'autres qui n'ont jamais reçu de lettre de rappel", a souligné M. Edmonston.

Il a aussi invité instamment le ministre fédéral des Transports, Lloyd Axworthy, à copier la loi américaine qui donne aux autorités fédérales le pouvoir d'ordonner aux constructeurs de voitures le rappel des véhicules défectueux.

MULRONEY

diffèrent sensiblement de ceux obtenus l'an dernier alors que M. Joe Clark était à la direction du Parti conservateur. A ce moment, 28 pour 100 estimaient que M. Trudeau était le meilleur choix tandis que 22 pour 100 avaient choisi M. Clark et 21 pour 100 accordaient leur appui à M. Broadbent.

La question était posée comme suit: "Quels que soient

vos penchants politiques et en ne pensant qu'aux individus, quel est, selon vous, l'homme qui ferait le meilleur premier ministre du Canada: Pierre Trudeau, Brian Mulroney ou Ed Broadbent?"

Les résultats de ce sondage sont basés sur 1,000 entrevues faites à domicile au début du mois d'août auprès de personnes de 18 ans et plus.

	Trudeau	Mulroney/Clark	Broadbent	Aucun d'eux	Ne savent pas
National—Août 1983	23%	32%	14%	16%	15%
—Août 1982	28	22	21	21	9
Atlantique—Août 1983	21	33	19	16	10
—Août 1982	32	23	23	13	10
Québec—Août 1983	34	26	5	16	19
—Août 1982	47	14	11	19	10
Ontario—Août 1983	23	33	19	14	12
—Août 1982	21	22	28	22	7
Prairies—Août 1983	10	41	14	19	17
—Août 1982	17	35	18	27	4
Col.-Britannique					
—Août 1983	16	33	19	18	14
—Août 1982	14	26	30	16	14

xiliaire de Québec, a tenu les propos suivants: "Le Canada est un pays impossible, il en contient deux dans un".

Cette difficulté a été mentionnée, au cours d'une conférence de presse, par M. Fabbé André Vallée, secrétaire général de la conférence; en effet, il a souligné la difficulté qu'il y avait à tracer un itinéraire à cause de l'étendue du pays.

DÉFILÉS

MICHEL ROBICHAUD



MICHEL ROBICHAUD



un couturier qui n'a plus besoin de présentation, puisque sa marque est désormais bien inscrite dans la mode canadienne, venez le rencontrer chez Simons, alors qu'il offrira sa collection automne-hiver 83-84, illustrés: l'ensemble veste en laine tweedée et jupe à carreaux 375.00, la robe fin pied de poule 250.00

la maison **Simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

venez rencontrer Michel Robichaud

vendredi le 16 septembre

À STE-FOY, 12-13-14-18HRES.30 ET 19HRES.30

samedi le 17 septembre

GALERIES DE LA CAPITALE 12-13-14-15HRES.

LARIVIÈRE (Suite de la première page)

il pourrait expliquer à ses enfants, âgés de 12, 8 et 6 ans, le geste qu'il faisait.

"Il est déshydraté et est sur le point d'entrer dans la phase sérieuse, disait mardi un responsable de l'organisation.

Les jours précédents, ses collègues avaient éprouvé maints malaises parce que plus âgés. Charles Gray s'était évaporé et son épouse, Dorothy Granada, a renoncé à son jeûne quand elle a éprouvé ses premiers problèmes de vision.

André Larivière, originaire de Québec, dans le quartier Limoilou, vivant depuis un an et demi à Saint-André, au Lac-

Saint-Jean, ne pouvait communiquer avec les journalistes hier soir. "Il s'accorde quelques jours de récupération", a déclaré le porte-parole du groupe.

Les jeûneurs voulaient que les gouvernements fassent des gestes concrets en vue du désarmement. Ils ont dû se satisfaire d'une sensibilisation du public.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)
2-2-8
9-4-7-4
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3330 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30
647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Propos d'hôtel
Personne n'a encore eu l'idée de parler des maires "municipaux". Il faut éviter les pléonasmes. Pourtant, il ne se passe pas une journée sans que l'on voie ou entende édiles "municipaux".

Pierre BELLEAU



Influence animale

chapeau, cravate et manchon

une allure un peu sauvage pour ces trois accessoires-chapeau en lapin imprimé ocelot, le chapeau 100.00, la cravate 75.00, le manchon avec poche intérieure et cordon 95.00

la maison **Simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

75% des Canadiens contre le ticket modérateur

par Roger BELLEFUILLE

Une forte majorité de Canadiens — 75 pour 100 — n'est nullement intéressée à payer de sa poche une partie des honoraires médicaux et s'oppose donc ainsi à ce qu'il est convenu d'appeler la double facturation ou la surfacturation. Un aussi fort pour-

centage croit que l'Etat ne doit pas abandonner au secteur privé sa responsabilité en matière de services de santé.

Ces données, et beaucoup d'autres, ressortent d'un sondage pan-canadien effectué au printemps et à l'été pour le compte du ministère de la Santé et du Bien-être social. La

compilation a été terminée à la fin d'août. Au total, un échantillon représentatif de 6,200 Canadiens, dans les 10 provinces, a été interrogé.

Ce sondage cherchait à mettre en lumière les principales préoccupations des citoyens du pays à l'endroit des services de santé, en général, de l'assurance-maladie en

particulier, leurs opinions en regard de certains thèmes comme la surfacturation, le ticket modérateur et la responsabilité du gouvernement fédéral dans le secteur de la santé.

Disponible à la presse, LE SOLEIL est le seul, jusqu'ici, après le Toronto Star, à faire état de ce relevé.

Sa pertinence est d'autant plus indiquée compte tenu du débat entourant l'imminence d'une nouvelle loi fédérale sur l'assurance-maladie et la campagne menée par la ministre fédérale de la Santé, Mme Monique Bégin, contre les frais modérateurs et la double facturation.

Le statu quo

En général, les répondants sont fort satisfaits de l'actuelle régime d'assurance-maladie. Ils préconisent le maintien du principe de l'accessibilité universelle ou pour tous aux services médicaux. A cet égard, 88 pour 100 croient que le recours au ticket modérateur affecterait surtout les personnes à faible et à moyen revenus.

D'un bout à l'autre du pays, 93 pour 100 des répondants jugent que dans une province donnée, tout individu devrait avoir accès aux mêmes normes en matière de soins de santé. En outre, 81 pour 100 estiment que les pauvres, sans l'assurance-maladie, ne recevraient pas les soins adéquats.

Mme Bégin reçoit un appui certain dans sa croisade. Ainsi, 63 pour 100 favorisent une loi pour contrer la surfacturation et 60 pour 100 se prononcent dans le même sens en regard du ticket modérateur.

Ils ne sont pas d'accord, cependant, avec une idée mise de l'avant par le fédéral de retenir sa contribution financière aux provinces contrevenantes.

LE SOLEIL reviendra sur d'autres aspects de ce sondage dans son édition de samedi, section des dossiers.

Immeubles patrimoniaux du Petit-Champlain La SODICC ne pense pas qu'à la rentabilité

par Monique GIGUERE

Si en restaurant les immeubles patrimoniaux, on peut en même temps les rentabiliser, je dis bravo! Mais la rentabilité, tout en étant un élément important, n'est pas le facteur principal qui préside aux décisions de participation financière de la Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC).

Réagissant officiellement aux articles parus, hier, dans LE SOLEIL sur la rénovation par SODICC de l'îlot 7 de place Royale en collaboration avec Les Placements RDP, le nouveau président de la société d'Etat, M. Pierre-A. Deschênes, précise que c'est d'abord et surtout le développement économique des industries culturelles et leur participation à la culture québécoise qui motivent la SODICC dans ses actions.

Dans le cas particulier de mise en valeur du parc immobilier patrimonial du gouvernement, M. Deschênes signale que la SODICC "doit respecter les édifices en cause, revitaliser ou promouvoir la vie de quartier là où c'est possible et respecter les personnes ou commerces qui habitent ces immeubles".

Le meilleur partenaire

Rappelant brièvement l'histoire de son association avec Les Placements RDP, M. Deschênes souligne qu'après avoir reçu du gouvernement du Québec le mandat de rénover un groupe de neuf immeubles à place Royale, la SODICC s'est mise à la recherche du meilleur partenaire dans l'industrie privée.

"La Société RDP qui oeuvrait déjà à place Royale a été choisie comme le partenaire de la SODICC pour assumer ces travaux", explique M. Deschênes qui insiste sur l'importance de réaliser le projet dans le "respect des gens et des commerces en place, de même que dans le respect du caractère historique des immeubles". Le tout, dans une optique de revitalisation de la vie du quartier Petit-Champlain.

Après avoir signalé que près de \$2 millions ont été investis dans le projet de rénovation de l'îlot 7 de place Royale, M. Deschênes déclare que la SODICC est satisfaite des résultats obtenus. "La réalisation de ce projet dans des conditions optimales d'humanisation a été constamment à l'esprit de la SODICC et

nous nous sommes assurés qu'elles étaient partagées par RDP", souligne encore le communiqué.

150 fois

Par ailleurs, depuis la création de la SODICC en 1978, le nouveau président signale que la société d'Etat est intervenue financièrement à près de 150 reprises dans le développement des industries culturelles, des services de communication et du patrimoine. Toujours, précise-t-il, avec un ou des partenaires de l'industrie privée et presque toujours, sauf en deux circonstances, dans un rôle minoritaire au niveau de la propriété des entreprises en cause.

"A la SODICC, nous ne sommes pas des entrepreneurs en construction", a commenté M. Deschênes au téléphone pour expliquer le recours à l'entreprise privée. C'est à peine si on sait planter un clou."

Aussi, si l'industrie privée réussit à rentabiliser les projets de restauration de la SODICC, M. Deschênes ne peut que s'en frotter les mains. Mais pour le nouveau président, ça demeure la rentabilité si possible, mais non la rentabilité à tout prix.

La femme de 45 ans et plus boude les centres d'emploi

par Monique GIGUERE

Dans les services qu'ils rendent aux femmes de 45 ans et plus, les centres d'emploi, encore plus ceux du Canada que ceux du Québec, réussissent à faire l'unanimité contre eux. On s'y inscrit pour la forme, mais personne ne croit à leur efficacité, pas plus les employeurs et les intervenantes sociales que les femmes elles-mêmes.

Une enquête réalisée par une criminologue et deux étudiantes en service social, Johanne Provencher, Claudette Ménard et Marie-Claude Vigeant, sur les perspectives d'emploi des femmes de 45 ans et plus dans le cadre du Programme de développement communautaire du Canada (PDCC) est catégorique. "Nous n'avons à peu près pas entendu de commentaires positifs sur les centres d'emploi, écrivent les trois coauteurs, que ce soit de la part des femmes, des employeurs ou des intervenantes qui oeuvrent dans le domaine de l'emploi."

Comptant pour 17 pour 100 de la clientèle totale des centres d'emploi, les femmes de 45 ans et plus sont considérées comme des cas difficiles par les agents de main-d'oeuvre qui se disent dépassés par la situation. Ces derniers, si l'on en croit le rapport, refusent cependant de préciser la nature des difficultés qu'ils rencontrent à transiger avec cette catégorie de femmes, se contentant de parler vaguement d'une mentalité guère



Le Soleil, Roland Morcoux

Ce rapport d'une soixantaine de pages sur les perspectives d'emploi des femmes de 45 à 65 ans représente six mois de travail.

en accord avec ce que devraient être les motivations d'un travailleur.

A leur grand étonnement, les trois enquêteuses ont également constaté beaucoup de méfiance, au sein même d'organismes voués à l'avancement de la cause des femmes, à aborder franchement et ouvertement la situation de la femme de 45 ans et plus. Tel serait le cas de ressources comme Retour et Transition-travail du cégep de Limoilou et Nouveau Départ.

Commentaires désobligeants Au sujet des centres d'emploi, les récriminations des femmes sont nombreuses. En plus de juger l'information dispensée insatisfaisante, révèle

le rapport, les femmes se plaignent de ce que les agents de main-d'oeuvre se permettent des commentaires sur leur âge et la pénurie d'emplois, allant même jusqu'à leur conseiller de retourner faire du bénévolat. Elles déplorent également qu'après avoir rempli des piles de fiches, elles ne reçoivent que

très rarement des nouvelles des centres d'emploi et la plupart du temps rien du tout.

Sur les 36 femmes interrogées, moins d'une dizaine ont dit avoir obtenu de l'information sur les programmes de formation offerts aux femmes et deux ou trois seulement ont été dirigés vers d'autres organismes susceptibles de leur venir en aide.

Du côté des employeurs, mêmes critiques négatives à l'endroit des centres d'emploi du Canada. "Les employeurs ne font jamais appel à leurs services, peut-on lire dans le rapport, sauf dans le cas d'engagements massifs. En effet, ils trouvent que la présélection effectuée par les conseillers en main-d'oeuvre correspond peu ou pas du tout à leurs critères d'embauche."

Fausse route

Les trois coauteurs

de l'enquête en viennent donc à la conclusion que les centres d'emploi sont en train de faire fausse route puisque, jugés inadéquats par les femmes, ils sont de moins en moins utilisés par les employeurs qui préfèrent utiliser leur propre banque de demandes d'emploi quand il s'agit de pourvoir un poste.

Pour corriger la situation, Johanne, Claudette et Marie-Claude recommandent donc, outre la création de centres d'emploi spécialisés pour les femmes de 45 à 65 ans, la présence de femmes de ce groupe d'âge au sein du personnel de cadre des centres d'emploi. Et du côté des femmes, elles suggèrent une utilisation plus active des centres d'emploi et de tous les programmes créés à l'intention des femmes.

Voir autre texte, page A-13



Le sergent-détective Richard Wolfe de la CUM exhibe un des nombreux décodeurs saisis.

Saisies de 1,500 décodeurs illégaux

MONTREAL (CP, PC) — Les autorités policières ont affirmé, hier, qu'elles venaient de mettre fin aux activités d'un véritable réseau provincial de fabricants et de distributeurs de décodeurs illégaux de télévision payante.

La police évalue à environ 20,000 le nombre de ces décodeurs qui ont été vendus dans plusieurs villes du Québec, comparativement aux 50,000 décodeurs légaux que les consommateurs ont obtenus auprès des sociétés de télévision par câble.

Des raids ont été effectués mardi par les policiers municipaux de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke ainsi que par des agents de la Sûreté du Québec et de la GRC dans le cadre d'une vaste opération policière qui a permis la saisie de 1,500 décodeurs. Des douzaines d'accusations devraient être portées consécutivement à ces raids.

Les perquisitions ont été effectuées à la suite d'une plainte formulée en juillet par la compagnie de télédistribution Videotron dont une enquête maison avait révélé l'utilisation de ces décodeurs illégaux dans nombre de foyers québécois. Videotron détient des droits exclusifs de vente de services pour les canaux de télévision payante. Les émissions de télé payante, étant brouillées par le télé-distributeur, ne peuvent être visionnées qu'en s'abonnant à ce service, ce qui entraîne, en plus, le coût de location du "décodeur" qui met fin au brouillage. Le fait d'acheter un "décodeur illégal" (les prix variaient de \$150 à \$400) permettait néanmoins des économies à long terme car le coût d'abonnement annuel à un seul service de télé payante dépasse \$220.

Deuxième phase en vue Selon un porte-parole de la police de la CUM, le sergent-détective Richard Wolfe, les saisies d'hier ne constituent que la première étape. "Dans la deuxième phase, nous pourrions chasser ceux qui utilisent les décodeurs illégaux", a-t-il dit. Le code pénal prévoit pour les utilisateurs la même peine que pour les fabricants et les distributeurs. Les entreprises de télédistribution ont mis au point un procédé électronique pour déterminer l'usage qui est fait de leur "signaux" et elles ont le droit de pénétrer dans la maison de tout abonné à des fins de vérification de leur équipement.

Chaînes de montage

A Montréal, les policiers de la CUM ont fait, mardi, une vingtaine de perquisitions et ont saisi plus de 500 décodeurs de 10 types différents. La plupart des décodeurs étaient des copies de

modèles américains fabriqués avec des pièces américaines. Toutefois, d'autres modèles étaient des produits mis au point au Québec.

Dans l'agglomération urbaine de Québec, une centaine de décodeurs ont été saisis, 30 par la Sûreté du Québec chez un détaillant et un fournisseur de la Rive-Sud et quelque 70 par la police de Québec chez un fournisseur de la capitale.

A Montréal, les saisies ont eu lieu dans des centres de vente de matériel électronique et dans des manufactures clandestines.

A Trois-Rivières et Sherbrooke, les policiers ont découvert de véritables chaînes de montage sans caractère artisanal. Ainsi, à Sherbrooke, on fabriquait plus de 800 décodeurs par jour.

Les accusations

Seulement dans la région de Montréal, plus de 20 personnes seront traduites devant les tribunaux, tandis que des douzaines d'autres subiront un sort similaire à travers le Québec. Ces gens seront accusés d'avoir enfreint l'article du code pénal qui interdit la fabrication, la vente et l'utilisation de matériel électronique sans acquiescement des droits. Ils sont passibles de deux ans d'emprisonnement.

Deuxième phase en vue

Le code pénal prévoit pour les utilisateurs la même peine que pour les fabricants et les distributeurs. Les entreprises de télédistribution ont mis au point un procédé électronique pour déterminer l'usage qui est fait de leur "signaux" et elles ont le droit de pénétrer dans la maison de tout abonné à des fins de vérification de leur équipement.

RESTAURANT

Les accompagnements

Champignons sautés..... 2,10
Asperges blanches sautées..... 2,10
Sauce champignons..... 1,60
Pomme de terre au four ou rissolée..... 0,95

Les gourmandises

Crème glacée..... 1,00
Délice aux pommes..... 1,95
Parfait à la liqueur menthe, crème de cacao, etc..... 3,25
La beurrée de Mon Oncle Paul..... 2,75
La mini beurrée de Mon Oncle Paul..... 1,95
Tarte cerises et fromage..... 1,95
Savarin à l'érable..... 2,25
Yogourt aux fruits frais..... 1,95
Coupes de fruits..... 1,95

Les breuvages

Café Lorenzo Galliano et Vodka..... 4,95
Café Brésilien Tia Maria, Cognac et Grand Marnier..... 4,95
Café Espagnol Tia Maria et Cognac..... 4,95
Café Pucci Amaretto et Vodka..... 4,95
Rudeshheim Brandy Ashbach..... 4,95
Café Irlandais Irish Mist et Jameson..... 4,95
Café Beauceron Alcool, liqueur à l'érable et sucre d'érable..... 4,95
...ces cafés seront flambés à votre table.

Thé - Café - Lait - Eaux gazeuses..... 0,85
Expresso..... 1,25
Capucino..... 1,75

Pour réservations:
1217, Rte de l'Église,
Sainte-Foy, Qc
Tél.: 659-2951

Au jour le jour

Spécial de 11h30 à 19h
Soupe et breuvage
inclus

Spaghetti régulier..... 4,95
Coquille St-Jacques..... 5,25
Sole Meunière..... 5,50
Petite lasagne..... 5,75
Boeuf haché..... 5,95
Mini brochette..... 6,75

Sole poché aux crevettes..... 5,75
Mini salade Lorenzo..... 5,25
Quiche aux courges..... 4,95
Vol au vent au poulet..... 5,50
Pot au feu de veau printanier..... 5,75

Du lundi au vendredi
Dessert du jour, 1,00\$

Avec Plaisir!

PISCICULTURE À VENDRE
Aux environs de Québec
— Possibilité de 50 tonnes par année
— Truites mouchetées et arc-en-ciel.

Pour renseignements:
C.P. 2476
Terminus Postal
Québec G1K 7R3

Elle a du chic

...cette collection remarquable.

L'originalité des grands créateurs, l'élégance du bon goût, le confort de mise pour l'automne et l'hiver.

Spécial d'ouverture
20%
sur toute la marchandise en magasin.

Venez vous faire une haute idée de...

Mademoiselle
Snob

mail sud-est
Ste-Foy
659-1313

La Syrie saisit un appareil d'Air Canada

TORONTO (PC) — La Syrie a saisi un DC-8 d'Air Canada, DC-8 qui devait être loué à bail à ce pays du Moyen-Orient pour une période de 90 jours, a fait savoir un porte-parole de la compagnie aérienne.

M. Brock Stewart a confié que l'appareil avait été loué pour une semaine à la Syrian Arab Airlines avec un équipage torontois d'Air

Canada avant d'être loué à bail pour 90 jours.

Le réacteur a cependant été saisi avant qu'il ne s'envole pour Londres, où il devait être peint aux couleurs de la ligne aérienne syrienne.

Les membres de l'équipage ont reçu l'autorisation de quitter la Syrie hier, et sont attendus au Canada

aujourd'hui, a ajouté M. Stewart.

Aucune information n'a transpiré sur les raisons qui ont incité le gouvernement syrien à s'emparer de l'avion, qui avait été loué par l'entremise d'un courtier londonien après avoir été retiré du service au Canada plus tôt cette année, a précisé M. Stewart.

Les termes finals du bail, qui

n'incluaient pas un équipage d'Air Canada, n'avaient pas été réglés, a précisé le porte-parole du transporteur.

M. Stewart a indiqué qu'un membre des services juridiques de la société aérienne se trouvait à Londres "pour essayer de démêler cette affaire".

Cortège funèbre Une bombe attendait les Hell's Angels

MONTREAL (d'après PC) — Une bombe très puissante aurait été placée en fin de semaine sur le chemin du cortège funèbre du chef des Hell's Angels, Yves Buteau, mais pour une raison inexplicable n'aurait pas explosé.

Elle a été découverte, mardi, par un jeune garçon de 10 ans, à Saint-Guillaume, à quelque 20 kilomètres au nord-ouest de Drummondville. Il a fallu plusieurs heures à des spécialistes de la police pour désamorcer l'engin.

Une sentence réduite pour Dimanche-Matin

MONTREAL (PC) — La cour d'appel a fait passer de \$95,000 à \$35,000 le montant que devront verser l'hebdomadaire Dimanche-Matin et le journaliste Claude Poirier à un ancien magistrat à propos d'un article jugé diffamatoire.

Dans un premier temps, l'ex-juge en chef de la cour des sessions, M. André Fabien, avait gagné une poursuite intentée à propos de l'article publié le 5 juin 1977.

Toutefois, la cause avait été portée en appel. Les juges Bélanger, Bisson et McCarthy ont maintenu la culpabilité sur le fond.

Toutefois, la somme que devront verser en compensation Dimanche-Matin et son journaliste a été réduite de \$60,000.



Plus froid

Selon les prévisions du bureau météorologique américain, les températures, au cours des prochains 30 jours, seront sous la normale dans la plus grande partie des provinces de Québec et d'Ontario, et près de la normale dans le reste du pays. Quant aux précipitations, elles voisineront la normale dans tout le Canada et dans la plus grande partie des Etats-Unis. Le bureau météorologique signale que ces prévisions ne sont pas définitives et que des changements peuvent se produire.

en bref

Haut fonctionnaire

(PC) — La cause d'un haut fonctionnaire du gouvernement québécois, pour conduite avec facultés affaiblies, a été ajournée en novembre pour le jugement de la cour.

Selon le juge René Crochetière de la cour des sessions à Québec, le procès de Me Jean-Paul Roger, directeur du département des fraudes et faillites au ministère de la Justice, a pris des proportions qui dépassent largement une affaire qui peut sembler banale.

La preuve révèle qu'au moins sept policiers de l'unité des crimes économiques et de l'unité d'urgence de la sûreté du Québec ont participé aux manoeuvres qui ont conduit à l'interception de Me Roger.

Me Roger soutient que son arrestation avait pour but de permettre aux policiers de l'écartier et de contrôler ainsi le service des fraudes et faillites

du ministère de la Justice.

Se disant victime d'un complot, il a intenté une poursuite de \$1.5 million contre les policiers et les autorités ministérielles.

Québec-Dimanche

(PC) — La cour des sessions de la paix à Québec a remis au mois de janvier les deux causes de John Maloney, président-fondateur de l'hebdomadaire défunt Québec-Dimanche.

L'homme d'affaires de 60 ans aurait commis une fraude de \$40,000 relativement à des droits de coupes de bois et une accusation du même type a déjà été portée contre lui à la suite de tentatives qu'il aurait entreprises auprès de banques et d'individus pour qu'ils deviennent actionnaires de Québec-Dimanche.

20%
sur toute commande
de meubles en chêne
(pour un temps limité)

Livraison gratuite à travers la province
Le plus grand choix de la collection
"Le Bahutier" dans la région de Québec

DÉCOR·BOIS

Dépositaire des meubles "Le Bahutier"
75, CÔTE DU PASSAGE, LÉVIS, QUÉBEC Tél: (418) 837-6185

PARTICIPEZ au CONCOURS*
"Joyeux Zenith"
25,000\$
DE PRIX À GAGNER!

À l'occasion de son 25ième anniversaire Zenith vous offre la chance de gagner l'un des 25 magnétoscopes portatifs de Zenith d'une valeur de 25,000\$.

Pour marquer 25 années de succès Zenith présente une gamme complète de produits de qualité: caméras couleurs, magnétoscopes portatifs, télécouleurs ou téléviseurs noir et blanc; une foule de modèles qui illustrent 25 années de progrès technologique et de qualité qui font la réputation de Zenith.

Courez la chance de gagner l'un des vingt-cinq magnétoscopes portatifs de Zenith en remplissant le bon de participation du concours "Joyeux Zenith" chez votre marchand participant.

*Voir les règles du concours chez votre marchand.

Offrez-vous un Joyeux Zenith

ZENITH

La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.

C'EST CHEZ NOUS QUE ÇA SE PASSE!
MEUBLEZ-VOUS A BON PRIX
(Prix spécial sur place)

- Mobilier de salon modulaire
- Grand choix de tissus
- Confort et design moderne
- Offert en plusieurs coloris

LES AMEUBLEMENTS
GAUDET
ET FRÈRES INC. 3 étages de meubles
355, Marie-de-l'Incarnation, 681-6054

CESARANI

Bernard Denault
pour hommes

Maintenant à Ste-Foy, Cesarani -
la nouvelle ligne de vêtements qui s'affirme.
A choisir... complets, vestons, pantalons,
chandails et chemises, modèles 1984.
Tout vous plaira.

Place Ste-Foy, tél.: 659-3416

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BELANGER, Raymond
BLANCHET, Victor
CARRIER, Léopold
CHABOT, Julia
DELWAIDE, René
DESCHÈNES, Adéodat
DROLET, Arthur
FORTIN, Georges
GAGNON, Maurice
GARNEAU, Simone
LAFRANCE, Victor
MARTIN, Antoinette
MATTE, Alexandre
NOËL, Antoinette
ROSS, André
THEBERGE, Claudette

BELANGER (Soeur Raymond) — Le Lundi 12 septembre 1983 est décédée subitement Soeur Raymond Belanger, fille du docteur et Mme J.E. Belanger autrefois de Lauzon. Les funérailles auront lieu le jeudi 15 septembre à 14h00 à la chapelle de Pierrefonds. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Mme Paul Gilbert (Gilberte), Camille, le Juge et Mme Robert Vézina, Lucille, Sr Marcelle R.P.P., Mme Georges Doyle (Yvette), Dr et Mme Louise Frenette (Yolande), son beau-frère Dr Richard Fortin de St-Georges de Beauce.

BLANCHET (Victor) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 septembre 1983 à l'âge de 65 ans est décédé M. Victor Blanchet, époux de dame Madeleine Genest. Il demeurait au 9, rue Boutin, Lauzon. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 septembre 1983 à 14h. Départ du funérarium

Yvon Blais et Fils Ltée 239, St-Joseph Lauzon à 13h40 pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière Mont-Marie, section Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles, Yvan (Johanne Desjardins), Yvon, Marcel, Michel (Nicole Guay), son petit-fils, Simon, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs, Marguerite (Yvan Denis), Murielle (John Bonneau), Albert (Yolande Côté), Maurice (Germaine Gosselin) ainsi que plusieurs neveux et nièces.

CARRIER (Léopold) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le mardi 13 septembre 1983, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léopold Carrier, sergent, doyen de la Légion Canadienne, doyen de la Fanfare du 22ème Régiment, et membre des Chevaliers de Colomb de Lévis, époux de dame Marie-Jeanne Couture. Il

demeurait à 22 Carrier, Lévis. Les funérailles auront lieu le samedi 17 septembre à 11h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée 58 av. Bégin à 10h45, pour l'église Notre-Dame, et de la Corporation du Cimetière Mont-Marie. Exposé le jeudi 15 septembre, ses enfants, gendres et belles-filles Jeannine (Arthur Barras), Pauline (Marius Reimnetz), Noëlla (Rodolphe Villeneuve), Gisèle (Rosaire Vanasse), Jean-Paul (Denise Lemelin), André (Hélène Rancourt), Jacques (André Marbone), Gilles (Christine Aubin), une belle-soeur Mme Irène Guay, une tante Mme Hélène Labrie, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, cousins, cousines. Pour renseignements 837-4757.



CHABOT (Julia Sévigny)
 A Québec, le 13 septembre 1983, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Julia Sévigny, épouse de M. Gérard Chabot. Elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, le samedi, 17 septembre, à 14h, en l'église St-Louis de France et de là au crématorium

Lépine Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Lise (Raymond Gagné), Jeanne D'Arc (Gérald Paré), Jean-Guy (Henriette Lambert) et Clément, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et petits-enfants. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer. Pour renseignements 529-3371.

DELWAIDE (René) — A Québec, le 13 septembre 1983, est décédé M. René Delwaide, président de Delwaide et Goffin, Chevalier de co-

lomb, directeur du Club Optica de l'Université Laval, époux de dame Michelle Roy. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 Route de l'Église mercredi de 19 à 22 heures, jeudi et vendredi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, samedi de 9h00 à 9h45. Le service religieux sera célébré le samedi 17 septembre, à 10 heures, en l'église St-Benoît Abbé, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, et son grand-père Charles, Sylvie (Jacques Laganère), Paul, et son petit-fils Nicolas Laganère, sa mère Mme Anselme Delwaide (Juliette Langvin), sa belle-mère Mme Lucie Roy (Olivette Roy), son frère, ses beaux-frères, et ses belles-soeurs, Mme Raymond Delwaide (Jeanne D'Arc Verret), M. et Mme Roger Delwaide (Rolande Bédard), M. et Mme Guy Roy (Pauline Rochette), M. et Mme Gaston Roy (Nicole Bourret), M. et Mme Jean-Paul Dallaire (Louise Roy), M. et Mme André Naud (Madeleine Roy), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Chaire de Pneumologie, de l'Hôpital Laval, A/S Dr. Lionel Montagny, 2725 Chemin Ste-Foy, Québec, G1V 4G5. Pour renseignements 529-3371.

DESCHÈNES (Adéodat) — A l'Hôpital Sacrement, le 12 septembre 1983, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Adéodat Deschênes, époux de dame Liliane Turcotte. Il demeurait au 510 de l'Église, Rivière-A-Pierre. Les funérailles auront lieu le jeudi, 15 septembre, à 15h. Départ de la résidence funéraire St-Raymond Inc. rue de l'Église Rivière-A-Pierre à 14h45 pour l'église de Rivière-A-Pierre et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Alice (Lionel Bédard), Thérèse (Raymond Vézina), Camille (Guy Synneth), Georges (Carmen Lambert), Gisèle (Yves Voyer), Maurice (Christiane Berthelotte), Gilles (Diane Thériault), ses frères et soeurs, Gérard (père Rédemptoriste), Sr Hélène Gagnon, Sr Marie Gagnon, Sr Cécile Gagnon, Charles-Octave Gagnon, Rosaire Gagnon, Thérèse Gagnon, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Georges-Henri Chabot, M. et Mme Maurice Ferland, M. et Mme Roland Ferland, M. et Mme Robert Ferland, Mme Yolande Ferland, Mme Jacqueline Ferland, M. et Mme Rosaire Beaugrand, ses petits-enfants, Michel (Maryline), Pierre, Chantal, Diane, Hélène, Louise, Martin, Denis, Mario, Johanne, Marc, Nadine, Patrick, Annie, Jean-Philippe. Prière de faire parvenir vos dons à l'Institut de Cardiologie, Hôpital Laval.

GAGNON (Maurice)
 A l'hôpital du Christ, le 12 septembre 1983, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Maurice Gagnon, époux de feu Simone Ferland. Il demeurait à 96 rue Bigouette, Québec. Les funérailles auront lieu le jeudi le 15 septembre à 14h, en l'Église Sacré-Coeur de Jésus 330 Montmartre. Le corps ne sera pas exposé. Il laisse dans le deuil sa mère Mme Blanche Nadeau, ses enfants, Robert (Pauline Bernier), Monique (André Pineault), Gérard (Lise Langlois), Jean-Marc (Gaétane Simard), Hélène (Jacques Bélanger), Cécile (Jean-Jacques Simard), Thérèse (Yves Voyer), Maurice (Christiane Berthelotte), Gilles (Diane Thériault), ses frères et soeurs, Gérard (père Rédemptoriste), Sr Hélène Gagnon, Sr Marie Gagnon, Sr Cécile Gagnon, Charles-Octave Gagnon, Rosaire Gagnon, Thérèse Gagnon, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme René Ferland, M. et Mme Georges-Henri Chabot, M. et Mme Maurice Ferland, M. et Mme Roland Ferland, M. et Mme Robert Ferland, Mme Yolande Ferland, Mme Jacqueline Ferland, M. et Mme Rosaire Beaugrand, ses petits-enfants, Michel (Maryline), Pierre, Chantal, Diane, Hélène, Louise, Martin, Denis, Mario, Johanne, Marc, Nadine, Patrick, Annie, Jean-Philippe. Prière de faire parvenir vos dons à l'Institut de Cardiologie, Hôpital Laval.

GARNEAU (Simone Pichet) — A Beauport, le 14 septembre 1983, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Simone Pichet, épouse de M. Claude Garneau. Elle demeurait à Beauport, autrefois de Ste-Famille Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 septembre à 15h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 av. Royale Beauport à 14h45, pour l'église de la Nativité de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Marleine, Carl, Annie, Dave, ses frères et soeurs, Mme Jeanne D'Arc Breton, M. et Mme Jean-Paul Pichet (Gertrude), Mlle Marguerite Pichet, M. Joseph Pichet, M. Ferdinand Pichet, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, cousins et cousines. Le salon sera ouvert à compter de 13h, le vendredi 16 sept. Pour informations 661-9223.

LAFRANCE (Victor S.S.) — Le 12 septembre 1983, est décédé le Père Victor LaFrance, de la Congrégation du Saint-Sacrement, à Maracaibo, Venezuela, où on eut lieu, le lendemain, les funérailles. Une messe sera célébrée, pour le défunt, le samedi, 17 septembre, à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330 Chemin Ste-Foy. Le Père LaFrance laisse dans le deuil, ses soeurs et frères, Sr Louise R.J.M., Jeanne, Simone, Jean (Madeleine Audet), Cécile, une belle-soeur, Mme Edgar LaFrance (Germaine Gagnon).

MARTIN (Antoinette Lavioie) — A l'Hôpital Général de Toronto, le 12 septembre, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédée dame Antoinette Lavioie, épouse de M. Louis Martin. Demeurant à St-Denis, Cité de Kamouraska. Les funérailles auront lieu samedi le 17 septembre à 11h. Départ du funérarium Marius Pelletier route de la Grève St-Denis à 10h50 pour l'église de St-Denis, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Raymond, Gérard, Daniel (Francine Harvey), Pauline (André Lépine), Denise (Claude Bouchard), son frère, M. Charles Lavioie, beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, neveux et nièces.

MATTE (Alexandre)
 A Québec, le mercredi 14 septembre 1983, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Alexandre Matte, époux de dame Bernadette Frenette. Il demeurait rue Garnier, St-Basile. Les funérailles auront lieu le samedi 17 septembre, à 15h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc et Fils Ltée 18, av. du Parc St-Basile à 14h45, pour l'église de St-Basile, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille, M. et Mme Roger Matte (Réjeanne l'Heureux), M. et Mme Réjean Trudel (Dolores), M. et Mme Michel Leclerc (Lyse), ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, neveux, nièces. Pour renseignements, 873-2542.

NOËL (Antoinette) — A l'Hôpital Laval, le samedi 10 septembre 1983, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Antoinette Noël. Elle demeurait au 836 Marie-Victorin, St-Nicolas. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée au Parc-Cimetière Jardin du Repos 301 rang Ste-Anne Quartier Laurentien Québec pour crémation. Un service sera chanté le samedi 17 septembre, à 10h30, en l'église St-Dominique, Grande-Allée. Elle laisse dans le deuil M. et Mme Roméo Plante (Elisabeth), M. et Mme Jules Racine (Adeline), M. et Mme Antoinette Noël (Aline Gauthier), M. et Mme Léopold Jasmin (Benoit), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces. Pour renseignements, 529-0136.

ROSS (André Morisset) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 septembre 1983 à l'âge de 58 ans et 4 mois, est décédée dame André Morisset, épouse de M. Eddy Ross. Elle demeurait au 1081, Piquasso, St-Jean Chrysostôme. A la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, en présence du corps, le vendredi 16 septembre 1983 à 14h, en l'église St-Jean Chrysostôme et de là au crématorium. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée 96, de la Fabrique St-Romuald Qué. G6W 2K6

THEBERGE (Claudette Trousant) — A Boucherville, le 12 septembre 1983, à l'âge de 41 ans et 8 mois, est décédée dame Claudette Trousant, épouse de M. Jean-Paul Théberge. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils

Patrice, ses parents M. et Mme Camille Trousant, sa belle-mère Mme veuve Arthur Théberge, ses frères et soeurs, Raymond, Lise, Raynald, Gaëtan, Jocelyn. Selon les dernières volontés de la défunte, la dépouille ne sera pas exposée. Un service commémoratif sera chanté le vendredi, 16 septembre, à 15h, en l'église St-Pierre-Les-Becquets et de là au cimetière St-Pierre-Les-Becquets. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés. Direction funéraire Résidence Funéraire Boucherville Inc 549 rue Samuel de Champlain Boucherville

HUOT (Lucien) — Le samedi 17 septembre 1983, à 19h, en l'église de Sainte-Croix, sera chantée une messe anniversaire pour M. Lucien Huot. Parents et amis sont invités à y assister.

LABRECQUE (Ludger) — Le samedi, 17 septembre 1983, à 15h, en la Basilique de Ste-Anne de Beaupré, Chapelle du Sacrement, sera célébré le service anniversaire de M. Ludger Labrecque. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MYRAND MARCOUX (Alcide Boucher)
 Le samedi 17 septembre, à 19h30, en l'église St-Jean Baptiste de LaSalle, sera célébrée une messe anniversaire pour le repos de l'âme du Docteur Jean-Marie Bélanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Roger)
 Le vendredi 16 septembre 1983, à 19h15, en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de M. Roger Bernier, époux de dame Françoise Lavallée Bernier et père de Michèle, Yves, Anne et Marie-France Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Marie, épouse de feu Georges-Eugène Demers)
 Le 20 septembre 1982, Dieu a rappelé à lui notre mère après une vie bien remplie. Maman, nous avons bénéficié de ta grande bonté et de ton dévouement... Tu es partie... Ta joie de vivre et ta gaieté de coeur laissent en nous une

marque profonde. Tes enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis gardent un précieux souvenir de toi, maman. Le vide que tu as laissé ne pourra jamais être comblé. On t'aime toujours maman. Une messe anniversaire sera chantée en l'église de St-Nicolas, le samedi 17 septembre 1983, à 19h. Parents et amis sont invités à y assister.

DORVAL (Jeannette Lessard) — Le samedi 17 septembre 1983, à 16h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de dame Jeannette Lessard, épouse de Gaston Dorval. Parents et amis sont invités à y assister.

PARENT (Henri)
 Le samedi 17 septembre 1983, à 16 heures, en l'église St-Paul-Apôtre, aura lieu le service anniversaire de feu M. Henri Parent, époux d'Alina Fleury. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDS remerciements à Ste-Marguerite Bourgeoise pour faveurs obtenues avec promesse de publier. A.L.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. L.C.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier. D.C.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. J.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tes instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. B.A.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. L.C.F.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. J.C.H.

REMERCIEMENT à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. M.B.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. L.B.

SINCÈRES remerciements à Seigneur Jésus et à Josémaria Escrivá de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. L.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) R.H.B.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. L.C.F.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. J.C.H.

REMERCIEMENT à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. M.B.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. L.B.

SINCÈRES remerciements à Seigneur Jésus et à Josémaria Escrivá de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. L.B.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais,